

La famille, promesse d'avenir

44 propositions pour 2022



Les **Associations Familiales Catholiques**, ce sont :

- 25 000 familles adhérentes.
- 350 associations en France métropolitaine et dans les DROM.

Du 6 au 30 septembre 2021, les AFC ont proposé aux familles (adhérentes ou non) une consultation sur Internet. Près de 3000 familles ont répondu.



La famille, promesse d'avenir

44 propositions pour 2022

Les Associations Familiales Catholiques, enracinées dans la pensée sociale de l'Église portent une vision d'avenir de la **famille** comme une « communauté de vie et d'amour fondée sur le mariage entre un homme et une femme, ouverte à la vie, cellule de base de la société ».

Jusque dans les années 60, la **famille** était souvent comprise comme trois générations habitant sous le même toit, incluant les parents âgés, voire un parent isolé. L'avènement de la **famille** nucléaire lié aux modes de vie et à la mobilité familiale a créé en parallèle beaucoup de solitude voire de souffrance : quelle est la place des couples sans enfant, des personnes célibataires, des parents âgés dans le modèle exclusif « père-mère-enfant » ?

Les réponses à la consultation que nous avons faite en septembre 2021 auprès de quelque 3000 **familles** montrent de nombreuses attentes dont nos propositions pour les élections, présidentielle et législatives, rendent compte ici.

Aujourd'hui, en France, d'après l'INSEE, 66% des mineurs vivent avec leurs 2 parents. 25% des enfants vivent dans une **famille** monoparentale. Les **familles** monoparentales ont augmenté de 5 points en 10 ans au détriment des **familles** unies. Un petit nombre (0,17%) des enfants mineurs vit avec deux adultes de même sexe et 9% vivent dans des **familles** recomposées. Il n'y a pas « différents modèles familiaux » mais un mode de constitution des **familles** avec des **familles** unies ou désunies qui vivent des drames sur les plans humain, psychologique, économique et social. La **famille** a besoin d'être soutenue pour se former, pour permettre l'épanouissement de ses membres dans la durée et pour tenir son rôle de cellule vitale de notre société.

Notre constat

BABY KRACH & PAPY BOOM : Après 6 ans de baisse progressive, largement imputable aux mesures antifamille prises entre 2012 et 2017, le taux de natalité est au plus bas depuis 1945. Le nombre moyen d'enfants par femme baisse inexorablement. L'âge moyen du premier enfant pour les femmes est de plus en plus retardé. L'allongement de la durée de vie et le vieillissement de la population française transforment les modes de vie, le format des familles et les équilibres économiques du pays. La crise de la Covid-19 a achevé ce qu'une succession de mesures antifamiliales avait causé.

TRAVAIL & ÉDUCATION 2.0 : La crise de la Covid-19 a amplifié des mutations profondes dans l'organisation du travail des entreprises et dans cette porosité toujours plus grande entre domicile et travail. Le développement du télétravail dans de nombreux secteurs change la conciliation vie familiale/vie professionnelle, le choix des lieux d'habitation et les temps de transport quotidiens. La généralisation de l'usage du numérique dans la scolarité et dans les familles représentent des défis nouveaux pour les parents dans l'éducation de leurs enfants : coût du matériel informatique, prévention des dangers des réseaux sociaux, organisation de la vie familiale, temps passé devant les écrans, etc. De plus, l'augmentation constante du taux d'activité des femmes transforme la vie familiale.

LA NOUVELLE DONNE ÉCOLOGIQUE : Nous sommes à un moment historique où toute l'humanité est interpellée sur sa capacité à préserver la planète de dérèglements majeurs et irréversibles. Les écosystèmes sont menacés et les activités humaines sont en grande partie responsables. La crise de la Covid-19 a renforcé la préoccupation des Français sur l'enjeu écologique après une prise de conscience forte en 2015 à l'occasion de la Cop-21 et de la parution de l'encyclique *Laudato Si'*. Ces défis appellent des transformations majeures dans les choix de long terme et l'organisation concrète de nos sociétés, de nos entreprises et de nos familles. Ainsi de nombreuses familles se sont senties interpellées par l'appel du Pape François à la conversion écologique.

Nos propositions

Les familles sont une promesse d'avenir pour la société. Les jeunes générations ont besoin de se projeter dans un modèle positif de famille, adapté aux évolutions de notre société et préparant un avenir meilleur pour nos enfants. Investir dans la famille, c'est rebâtir la confiance et préparer l'avenir.

FAMILLE VIVANTE

La famille est le lieu premier de l'éducation des enfants, elle a besoin de confiance et de liberté pour mettre au monde et faire grandir les générations futures : c'est la **Famille vivante**.

Faciliter l'accueil des enfants

1. Développer le financement des centres parentaux permettant d'accueillir et prendre soin du couple pour mieux protéger l'enfant.
2. Renforcer les recherches médicales relatives à l'infertilité médicale, tant masculine que féminine, liée notamment à nos modes de vie ou aux questions environnementales, pour mettre en œuvre des politiques de prévention adaptées et des recherches tournées vers les traitements visant à restaurer la fertilité (Naprotechnologies).

« Je suis choquée par les protocoles uniques en matière de fertilité : le fonctionnement de la femme est mal connu, elle est directement envoyée en PMA pour des traitements hormonaux à haute doses. Il suffit parfois de très peu pour que les couples que je suis conçoivent naturellement, encore faut-il s'intéresser à eux et non au business de la PMA. » Alice, instructrice en naprotechnologie (Consultation AFC des familles 2021)
3. Mettre en place une véritable éducation affective, relationnelle et sexuelle en appliquant la loi de 2001, permettant aux jeunes de connaître leur fécondité.
4. Réaliser une étude épidémiologique de grande ampleur permettant de connaître les facteurs de risque de recourir à une IVG et mettre en place des politiques de prévention. Mieux faire connaître l'accouchement sous le secret.
5. Interdire la Gestation pour autrui (GPA) au niveau international au nom de la non-marchandisation du corps de la femme et du respect de la dignité de l'enfant.

Veiller à l'éducation des enfants

6. Lutter contre l'exposition aux sites pornographiques et mener des études scientifiques pour objectiver la corrélation entre les difficultés psycho affectives, la violence dans les relations hommes-femmes, les échecs conjugaux et l'exposition précoce à la pornographie.

La protection des mineurs de la pornographie : Sujet éducation n° 1 que le prochain gouvernement devrait porter pour 62 % des familles. *Consultation AFC des familles 2021*

7. Améliorer le niveau des élèves français dans les études internationales (PISA...) et adopter les méthodes d'apprentissage éprouvées : gestion mentale, méthode mathématique de Singapour, méthode de lecture syllabique, etc...

« Nos 5 enfants connaissent mal l'histoire de France et encore moins les grands ouvrages de la littérature. Nous craignons le pire pour nos 11 petits enfants. » Jean-Louis (Consultation AFC des familles 2021)

8. Donner un chèque éducation à chaque famille pour qu'elle puisse choisir le mode d'éducation qu'elle souhaite pour ses enfants.

« Nous devons être libre dans les choix que nous avons à poser. Il est temps que l'Etat applique en réalité le principe de subsidiarité et qu'il cesse de vouloir tout décider à la place des familles. » Frantz, père de 5 enfants mineurs. (Consultation AFC des familles 2021)

9. Améliorer prioritairement la maîtrise du français en y consacrant davantage d'heures, du CP à la 3ème.
10. Enseigner l'histoire de manière chronologique et non plus thématique.
11. Réhabiliter le travail personnel et les évaluations régulières des acquis. Proposer des études dirigées le soir dans tous les établissements.
12. Pour pratiquer l'instruction en famille, supprimer l'autorisation préalable des recteurs applicable à la rentrée 2022 et revenir au régime déclaratif, afin de préserver la liberté fondamentale d'instruction des parents.
13. Valoriser le métier d'enseignant en augmentant leur salaire.
14. Subsidiarité : Donner de l'autonomie aux rectorats, aux chefs d'établissements scolaires, aux professeurs pour renforcer l'esprit d'initiative et de responsabilité.
15. Veiller au principe de laïcité à l'école en respectant la liberté de conscience des familles.
16. Systématiser l'utilisation du QF pour le calcul des frais de scolarité pour toutes les formations de l'enseignement supérieur.

FAMILLE SOLIDAIRE

La famille est le lieu premier de la solidarité, elle mérite une aide particulière des politiques publiques qui reconnaissent ainsi son rôle majeur pour l'avenir de toute la société : c'est la **Famille solidaire**.

Fiscalité

17. Considérer la famille comme la cellule de base de la société (et non comme une niche fiscale) et la soutenir en remontant le plafond du Quotient Familial à 2500€ par demi-part.

« Nous avons renoncé à un 3^{ème} enfant du fait de la politique familiale actuelle »

Géraldine (Consultation AFC des familles 2021)

18. Tenir compte de la situation familiale dans le calcul de la CSG de chaque contributeur.

Aides financières

19. Supprimer la mise sous conditions de ressources des allocations familiales et indexer l'évolution des prestations familiales sur celle des salaires. Étendre le bénéfice des allocations familiales jusqu'aux 22 ans des enfants à charge et maintenir les allocations familiales au dernier enfant.
20. Réserver les excédents de la branche famille de la CNAF à la branche famille.

Logement

21. Imposer un pourcentage minimum de grands logements, au même titre qu'un pourcentage de logements sociaux afin de permettre aux familles nombreuses de se loger ou d'accueillir des parents âgés.

« La taille et l'accessibilité du logement est très importante pour la cohésion familiale. Or le coût du logement, non compensé, ne répond pas aux besoins des familles nombreuses et les contraint à prendre trop petit ou très éloigné des centres-villes. » **Marc** (Consultation AFC des familles 2021)

22. Pour les familles « mono-salaires », augmenter le plafond d'éligibilité à la garantie VISALE pour les locataires, à 3 000 euros nets/mois.

FAMILLE ÉCOLOGIQUE

La famille voit loin, elle a conscience que la consommation doit être raisonnée, responsable afin de préserver les générations futures : c'est la **Famille écologique**.

Respect de la planète

23. Encourager la réduction des déchets en mettant en place la pesée des ordures ménagères et en calculant la taxe d'enlèvement en fonction du poids par personne dans toutes les communes.

« Concernant l'écologie, je souhaite que chaque problème soit mis à sa juste place. Par exemple, il paraît important de lutter contre la surproduction de déchets dont nous pouvons observer les nuisances chaque jour. » Marie (Consultation AFC des familles 2021)

24. Former les enfants au tri des déchets, au non-gaspillage, au recyclage, à l'économie de l'eau.

La valorisation des déchets : 1^{er} sujet de préoccupation écologique pour 52 % des familles. Consultation AFC des familles 2021

25. Développer les voies de circulation non-motorisée en particulier vers les écoles, les centres villes et les lieux de transport collectif.
26. Limiter très fortement la diffusion de la publicité dans l'espace public accessible par les enfants (affichage, en particulier, lors des compétitions sportives).
27. Supprimer les perturbateurs endocriniens des matériaux et cosmétiques.
28. Développer la vente en vrac des produits alimentaires.

Protection des générations à venir

29. Enseigner les méthodes naturelles de régulation des naissances.
30. Réaffirmer l'indisponibilité du corps humain et des produits du corps humain et pénaliser les démarches commerciales de sociétés étrangères en France.
31. Elargir le principe de précaution inscrit dans la Constitution à l'espèce humaine.
32. Généraliser les soins palliatifs dans toutes les structures hospitalières et maintenir le juste équilibre de la loi Claeys-Léonetti.

« Le respect de la nature est un très bon objectif, à condition qu'il soit total et réel. Aujourd'hui, les politiciens de tous bords se servent de l'idée de respect de la nature pour faire tout et n'importe quoi, oubliant le principal à savoir le respect de la vie et plus particulièrement celle des plus faibles » Dominique (Consultation AFC des familles 2021)

FAMILLE DURABLE

La famille fait face aux crises, aux aléas de la vie, la pandémie de la Covid l'a montré. Quand les couples sont stables, unis, c'est toute la société qui en bénéficie : c'est la **Famille durable**.

Soutien des couples

33. Inciter les couples en difficulté à recourir au conseil conjugal en faisant prendre en charge par la CAF (Caisse des allocations familiales) les 3 premières séances.

« Mon mari et moi avons voulu consulter un conseiller conjugal. Nous avons renoncé pour des raisons financières. »

Florence (Consultation AFC des familles 2021)

34. Systématiser la préparation à la conjugalité auprès de ceux qui demandent un certificat de concubinage, un pacs ou un mariage civil.

« Il faut mieux informer les jeunes sur ce qu'est la vie à deux, ce qu'est un vrai choix de partenaire, loin d'une vision trop sentimentaliste ou trop sexuelle. Être en couple doit être un choix éclairé, qui une fois stabilisé peut permettre la responsabilité d'être parents » **Alix** (Consultation AFC des familles 2021)

35. Créer le diplôme d'État de conseiller conjugal.

36. Lancer la réalisation de « contrats à Impact* » dans le domaine de la conjugalité pour démontrer le lien entre prévention de la séparation et bénéfices sociaux et économiques pour la société.

37. Valoriser le mariage civil auprès des couples concubins ou pacsés en diffusant à tous un livret de préparation au mariage civil incluant les droits et devoirs de chaque mode de conjugalité.

38. Développer la médiation familiale.

39. Créer des maisons de la famille dans les communes ou communautés de commune avec possibilité d'y être accompagné par un psychologue, médiateur ou conseiller conjugal quand survient une crise de la vie.

Conciliation vie familiale – vie professionnelle

40. Donner le choix entre un congé court bien rémunéré (1 an rémunéré à 75% de la rémunération annuelle, à prendre indifféremment par l'un ou l'autre conjoint qui pourraient aussi se le partager) et un congé long de 3 ans indemnisé 600€/mois.

74 % des familles disent que la 1ère difficulté que rencontre leur couple est la conciliation vie familiale et vie professionnelle. Consultation AFC des familles 2021

* <https://www.economie.gouv.fr/contrat-impact>

Couverture sociale et retraite

41. Prendre en compte le travail utile non rémunéré pour la couverture sociale et le calcul des retraites. Veiller à ce que les personnes qui ont arrêté de travailler pour élever leurs enfants aient des retraites équitables par rapport à celles qui ont eu des carrières sans interruption.

Revaloriser la retraite des parents au foyer : une garantie pour ceux qui souhaitent se consacrer à leur famille, plébiscitée par 80% des répondants. *Consultation AFC des familles 2021*

42. Offrir un vrai choix entre les modes de garde avec un niveau d'aides publiques équivalentes quel que soit le mode de garde choisi.
43. Généraliser la flexibilité du temps de travail, pour des CDI avec la possibilité de choisir son nombre d'heures mensuelles, de moduler les heures journalières, et de changer de schéma à la demande dans des conditions fixées par un contrat de travail adapté.
44. Inclure un volet familial dans la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et systématiser les critères liés à l'amélioration de la conciliation vie familiale et vie professionnelle dans les systèmes d'évaluation sociale des entreprises.



Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques

cnafc@afc-france.org

01 48 78 81 61

www.afc-france.org

28 place Saint Georges - 75 009 Paris



@cnafc



@CNAFC



@cnafc_fr



Les AFC
en vidéos